



Mémorandum d'ENSIE pour les élections du Parlement Européen de 2024

Mars 2024

Sommaire

Mémorandum d'ENSIE pour les élections du Parlement Européen de 2024	1
I. Introduction	1
II. L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et les entreprises sociales d'insertion (ESI), un modèle à l'épreuve du futur	2
a) Favoriser la collaboration et les échanges entre les institutions de l'UE et les ESI	4
b) Reconnaissance des ESI en tant que type particulier d'entreprises sociales.	5
c) Développement d'un cadre favorable à l'économie sociale et aux ESI	6
d) Placer les ESI au cœur du pilier européen des droits sociaux	9

I. Introduction

ENSIE est le réseau européen des entreprises sociales d'insertion (ESI). Il rassemble 31 réseaux locaux, régionaux et nationaux de 21 états-membres de l'UE (Autriche, Belgique, Croatie, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, Espagne et Suède) ainsi que l'Azerbaïdjan, la Moldavie, la Serbie et l'Ukraine. ENSIE représente les intérêts des réseaux nationaux et régionaux des ESI, qui s'efforcent de promouvoir des formes d'emploi plus inclusives au niveau européen. Les ESI sont définies par trois piliers : leur objectif principal est l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, elles sont au cœur du système économique et elles présentent une forte dimension pédagogique.

#BuyResponsible



Funded by
the European Union

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Commission. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



II. L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et les entreprises sociales d'insertion (ESI), un modèle à l'épreuve du futur

Tout d'abord, ENSIE souhaite attirer l'attention sur le nombre croissant d'initiatives en matière d'économie sociale. En 2021, le Plan d'action pour l'économie sociale a été adopté, contenant environ 60 actions pour améliorer l'écosystème de l'économie sociale au sein de l'UE et au-delà. En juillet 2022, le Parlement européen a adopté le rapport 2021/2179(INI) sur le plan d'action de l'UE pour l'économie sociale, avec 493 députés votant pour, 75 contre et 69 abstentions. En conséquence du plan d'action pour l'économie sociale, [le portail de l'économie sociale](#), un point d'entrée unique pour l'économie sociale, a été publié en juin 2023. Le même jour, la Commission a présenté la proposition de recommandation du Conseil, qui sera une législation cruciale pour l'économie sociale, y compris les ESI, dans les années à venir. Au niveau des Nations unies également, plusieurs actions ont été entreprises, notamment la résolution récemment adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies (UNGA) "Promouvoir l'économie sociale et solidaire pour le développement durable", la première résolution de ce type de l'UNGA.

En effet, le potentiel de transformation de l'économie sociale est de plus en plus reconnu. L'économie sociale apporte des réponses à un certain nombre de défis sociétaux : de la nécessité d'une économie circulaire aux défis du marché du travail et à l'inclusion.

De plus, les ESI contribuent à différents programmes politiques tels que **le pilier européen des droits sociaux (EPSR), l'agenda européen des compétences, la politique de cohésion, les objectifs de développement durable et le Green Deal**, ainsi qu'à des processus importants tels que **le semestre européen**.

L'impact des ESI est également démontré par l'étude annuelle [Impact-WISE](#), développé par ENSIE, qui montre qu'en 2022, sur les 80 113 travailleurs défavorisés qui ont suivi un parcours d'intégration dans 2072 entreprises sociales d'insertion dans 10 pays, 40 % ont trouvé un emploi sur le marché du travail ordinaire et 21 % sont devenus indépendants ou ont entamé un programme d'éducation.

L'étude Impact-WISE démontre que les **ESI sont fortement liées à la transition juste et à l'économie circulaire** en opérant dans des activités telles que le recyclage, la gestion des déchets ou la réutilisation. Le rôle de ces entreprises sociales dans l'économie circulaire a déjà été reconnu par la Commission européenne

#BuyResponsible



Funded by
the European Union

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Commission. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



dans son [plan d'action pour l'économie circulaire](#). Le rôle des ESI dans la transition verte est triple : participation directe à la transition à travers des activités circulaires ou durables ; intégration des plus vulnérables impactés par la transition ; sensibilisation à la transition de leurs travailleurs et de leur écosystème. Pour ne pas dire plus, les ESI sont des acteurs clés de la transition juste.

L'Europe a été confrontée à une série de crises, à savoir la pandémie mondiale COVID-19, le conflit armé en Ukraine et au moyen-orient, l'envolée du coût de la vie et l'aggravation de la crise climatique. Des États-providence forts peuvent en atténuer les dommages et protéger la capacité des citoyens à subvenir à leurs besoins. Dans le même temps, il est apparu clairement que nous ne pouvions jamais considérer nos systèmes de protection sociale comme acquis. Les effets directs de la crise climatique devenant de plus en plus visibles et les effets indirects étant à prévoir, ENSIE souhaite souligner la nécessité d'une véritable transition juste. En effet, une transition ne peut être juste que si elle est sociale et inclusive. ENSIE appelle le futur Parlement européen (et la future Commission) à prendre ses responsabilités pour relever la multitude de défis qui nous attendent.

C'est pourquoi ENSIE souhaite mettre en avant quatre points :

- **Favoriser la collaboration et l'échange entre les institutions européennes et les ESI**
- **Reconnaissance des ESI en tant que type spécifique d'entreprise de l'économie sociale**
- **Développement d'un cadre favorable à l'économie sociale et aux ESI**
- **Placer les ESI au cœur du socle européen des droits sociaux et de la transition juste**

#BuyResponsible



**Funded by
the European Union**

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Commission. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



a) Favoriser la collaboration et les échanges entre les institutions de l'UE et les ESI.

ENSIE souligne que l'économie sociale et les ESI devraient jouer un rôle central dans le travail du Parlement européen et de la Commission. Un dialogue et une consultation continus avec les organisations représentatives de l'économie sociale à tous les niveaux politiques sont essentiels pour favoriser l'efficacité, l'impact social et la durabilité de l'économie sociale.

Tout d'abord, **l'intergroupe sur l'économie sociale devrait être maintenu au cours de la prochaine législature.** L'intergroupe sur l'économie sociale vise à maintenir un dialogue permanent entre toutes les institutions européennes, les États membres et l'économie sociale. Il s'agit de veiller à ce que l'économie sociale ne soit pas oubliée et, plus important encore, à ce qu'elle soit intégrée dans le travail du Parlement européen. **ENSIE soutient pleinement le rôle de Social Economy Europe en tant que secrétariat de l'intergroupe.**

En outre, ENSIE souhaite proposer la nomination d'un commissaire responsable de l'économie sociale afin d'assurer la continuité du plan d'action pour l'économie sociale (SEAP) et le développement de l'économie sociale au sens large. Le moment est venu de le faire pour être à la hauteur de l'attention croissante portée à l'économie sociale, au plan d'action pour l'économie sociale, à la recommandation du Conseil et au rôle exemplaire que l'économie sociale, y compris les ESI, peut jouer pour relever les défis d'aujourd'hui.

Les acteurs de l'économie sociale et des ESI devraient être pris en compte dans toutes les législations et politiques de l'UE. L'économie sociale, y compris les ESI, est un acteur socio-économique majeur en Europe, mais la diversité des modèles d'entreprise opérant en Europe n'est pas suffisamment prise en compte dans un certain nombre d'initiatives politiques. Par conséquent, des évaluations d'impact devraient être réalisées lors de l'élaboration ou de la révision de la législation européenne afin de s'assurer qu'elle est adaptée à tous les modèles d'entreprise, y compris les entreprises et les organisations de l'économie sociale.

#BuyResponsible



Funded by
the European Union

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Commission. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



b) Reconnaissance des ESI en tant que type particulier d'entreprises sociales.

ENSIE demande l'intégration et la reconnaissance de critères communs pour les ESI¹. Les ESI sont un type particulier d'entreprises sociales qui doivent respecter certains critères pour réussir. ENSIE est convaincue qu'il est important que les autorités nationales aient accès à des principes directeurs lorsqu'elles élaborent des cadres spécifiques pour les WISE. L'analyse de B-WISE montre que dans les pays où les ESI sont bien développées, comme la Belgique, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, la Slovénie et l'Espagne, le rôle des statuts et des formes juridiques adaptées aux ESI est un facteur décisif².

Les critères communs sont les suivants :

- 1) Les ESI sont une typologie spécifique d'entreprises sociales et un sous-ensemble de l'économie sociale.
- 2) Les ESI sont des entreprises dont l'objectif principal est l'insertion professionnelle des personnes ayant besoin d'accompagnement social et professionnel (travailleurs en situation de handicap ou défavorisés). Cela se fait soit par la création d'emplois permanents (modèle stable) et /ou en proposant des expériences professionnelles transitoires visant à faciliter l'intégration des personnes en situation de vulnérabilité particulière dans le marché du travail classique grâce à des opportunités de formations et de d'accompagnement professionnel (modèle tremplin) **qui doivent être reconnues et soutenues financièrement par les pouvoirs publics.**
- 3) Les ESI sont spécifiquement des entreprises indépendantes qui combinent une orientation commerciale et une mission sociale.
- 4) Les ESI sont des opérateurs économiques dont au moins 30 % du personnel sont des travailleurs en situation de handicap ou défavorisés.
- 5) Les ESI sont un guichet unique pour les groupes vulnérables leur offrant un ensemble intégré de services psychosociaux, de qualification et d'emploi. Dans ce cadre, Les ESI promeuvent des programmes d'éducation et de formation conçus sur la base des capacités et du potentiel individuel existant au sein de l'entreprise.
- 6) Les ESI fournissent aux travailleurs ayant besoin d'un soutien un contrat de travail régulier.
- 7) Les profits générés par les ESI sont principalement réinvestis en vue d'atteindre leur objectif social.

¹ Veuillez trouver les critères communs ici p. 1 – 2:

https://www.ensie.org/Portals/ensie/OpenContent/Files/11728/06_13_ENSIE_reaction_Council_Recommendation_SE_FDP_FR-1.pdf

² B-WISE research report (2022): https://www.bwiseproject.eu/Portals/bewise/OpenContent/Files/1130/B-wise_WP1_Research_Report-10.pdf

#BuyResponsible



Funded by
the European Union

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Commission. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



c) Développement d'un cadre favorable à l'économie sociale et aux ESI.

Un cadre favorable aux ESI et à l'économie sociale devrait être encouragé par toutes les institutions de l'UE, y compris le Parlement européen.

Accès au financement

ENSIE **préconise d'affecter 10% du FSE+ à l'économie sociale et aux ESI**, Le FSE+ ne devrait pas seulement augmenter, mais aussi être rendu accessible aux petites initiatives de la même manière qu'il l'est pour les entreprises de plus grande échelle. Le projet Helpdesk³ met en évidence les difficultés des prestataires de services sociaux à accéder aux fonds de l'UE en raison d'obstacles récurrents (limites de trésorerie, taux de cofinancement élevés, charges administratives). ENSIE appelle à une plus grande flexibilité, plaidant pour une meilleure accessibilité des fonds européens afin de permettre à toutes les parties prenantes de relever les défis à venir.

ENSIE demande de soutenir l'application des conditions définies dans le **règlement sur les dispositions communes (Common Provisions Regulation)** à d'autres programmes également, tels que le programme InvestEU et La facilité pour la reprise et la résilience (FRR). Ces conditions garantiraient la cohérence et l'alignement des programmes européens sur les cadres des droits de l'homme, ainsi qu'une réévaluation et un suivi réguliers de l'utilisation des fonds de l'UE afin de s'assurer qu'ils ne sont pas utilisés pour le développement d'infrastructures obsolètes et isolées. Ces règlements doivent contribuer à combler le déficit de financement croissant des entités de l'économie sociale, estimé à près d'un milliard d'euros par an dans toute l'Europe⁴.

Achats publics et marchés privés

Tout d'abord, **les marchés publics socialement responsables doivent devenir la règle et non l'exception**. Il est essentiel de s'éloigner de la logique du prix le plus bas en utilisant des critères d'attribution sociaux conformes à la règle de l'offre économiquement la plus avantageuse et des clauses contractuelles sociales. Les critères sociaux et écologiques devraient être de plus en plus souvent rendus obligatoires dans l'examen des marchés publics et devraient faire l'objet d'un suivi conjoint. ENSIE demande une meilleure

³ Pour en savoir plus sur le projet Helpdesk, visitez le site web ! Fonds européens pour les services sociaux - HELPDESK (eufunds4social.eu)

⁴ European Commission, Social enterprise finance market: analysis and recommendations for delivery options, by Spiess-Knaf W. and Scheck B, Luxembourg, 2019.

#BuyResponsible



Funded by
the European Union

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Commission. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



utilisation des contrats réservés pour les entreprises sociales d'insertion, ce qui est également mentionné dans la proposition de recommandation du Conseil sur l'économie sociale. Pour garantir tous les points mentionnés ci-dessus, une stratégie de marchés publics socialement responsables, négociée avec l'économie sociale et d'autres parties prenantes, devrait être proposée. En effet, pour que les marchés publics socialement responsables deviennent la règle, **les stratégies doivent inclure des indicateurs d'achat spécifiques**, tels que le pourcentage des budgets annuels d'achat que les autorités publiques doivent atteindre pour passer des contrats avec des ESI, ou encore le nombre d'emplois pour les travailleurs défavorisés qu'elles ont générés. Les fonds européens doivent montrer l'exemple à cet égard, en incluant dans leurs appels d'offres des clauses qui impliquent des achats auprès d'ESI. De plus, les entités permanentes ayant dans leur statut juridique la responsabilité de soutenir les ESI et les entreprises de l'économie sociale doivent être développées en tant qu'outil actif dans tous les Etats membres. Ce type d'entité existe déjà dans plusieurs États membres, au niveau national, régional et local.

Outre les possibilités créées par les marchés publics, **le Parlement européen devrait souligner l'importance de favoriser le développement de la coopération entre les ESI et les entreprises classiques**. Il est essentiel de faciliter leur connaissance et leur reconnaissance mutuelle. Par exemple, en soutenant la création de plateformes pour la diffusion des meilleures pratiques ou en promouvant l'organisation d'événements au cours desquels les entreprises classiques, les autorités publiques et les ESI présentent des exemples de bonnes pratiques. Il existe de nombreuses possibilités de coopération stratégique, orientée vers les entreprises et la société. Il est important de développer du matériel de soutien, tel que des programmes de formation et des guides techniques, pour permettre aux ESI d'en savoir plus sur la manière d'accéder aux marchés publics et privés. En outre, toutes les réglementations intégrant les ESI dans les chaînes de valeur sont un impératif politique. Par exemple, la certification, les campagnes⁵, les systèmes de bons et les incitations fiscales sont des mesures qui ont prouvé leur efficacité.

Aides d'Etat

Le Parlement européen devrait soutenir le développement de conditions-cadres favorables à l'économie sociale et aux ESI, en particulier pour les aides d'État européennes. À l'heure actuelle, les États membres sous-utilisent constamment les possibilités d'aides d'État pour l'économie sociale. Même si les organismes nationaux sont responsables de la bonne utilisation des règles existantes, **le cadre devrait également être ajusté au niveau de l'UE**. En fait, les États membres ont profondément besoin d'une simplification et d'une réassurance juridique.

⁵ Lors de la Conférence européenne de l'économie sociale à Liège, l'Etat fédéral de Bruxelles-Wallonie a présenté [un exemple remarquable de campagne soutenue par l'Etat en faveur de l'économie sociale](#).

#BuyResponsible



Funded by
the European Union

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Commission. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



La Commission européenne vient d'adopter deux règlements importants pour les ESI modifiant les règles générales relatives aux aides de faible montant (règlement de minimis) et aux aides de faible montant en faveur des services d'intérêt économique général (règlement de minimis SIEG). Ces nouveaux règlements, malgré les deux seuils majorés, montrent la difficulté pour les ESI et pour l'ensemble du secteur de l'économie sociale d'être reconnues dans leurs spécificités. Malheureusement, il n'y a aucune référence aux deux exceptions, [requis par ENSIE en janvier 2023](#) et justifiées par le fait qu'une aide d'Etat dans une ESI est utilisée pour créer de nouvelles opportunités d'emploi pour les travailleurs ayant besoin d'un soutien et non pour ses parties prenantes et son profit. C'est pourquoi ENSIE renouvelle ces recommandations et demande à la Commission européenne de continuer à **fournir des mesures de renforcement des capacités pour les fonctionnaires au niveau local, régional et national**, telles que des formations pour mieux comprendre et appliquer les règles en matière d'aides d'État. Nous devons exploiter pleinement les possibilités d'aides d'État pour répondre aux besoins de financement des acteurs de l'économie sociale.

Le règlement général d'exemption par catégorie 651/2014 sera en vigueur jusqu'en 2026. Cependant, ENSIE continue de demander **une prolongation des délais de 12 mois (travailleur défavorisé) et de 24 mois (travailleur gravement défavorisé)** pour que les subventions salariales soient éligibles, comme mentionné dans l'art. 32, 2, car ces délais ne sont tout simplement pas suffisants pour les ESI.

d) Placer les ESI au cœur du pilier européen des droits sociaux

Les ESI et le Socle européen des droits sociaux

L'économie sociale les ESI devraient être placées au cœur du Socle européen des droits sociaux. Les ESI contribuent de manière cruciale à la mise en œuvre des 20 principes et des grands objectifs pour 2030, notamment le principe 4. "Soutien actif à l'emploi" et l'objectif global 1 : "Au moins 78 % des personnes âgées de 20 à 64 ans devraient avoir un emploi."

En 2020, ENSIE a publié [une brochure sur la contribution des entreprises sociales d'insertion à la mise en œuvre des principes du socle](#), qui présente leurs bonnes pratiques et ses recommandations pour une meilleure mise en œuvre du pilier social. De fait, selon l'analyse d'ENSIE, les entreprises sociales d'insertion contribuent à 15 des 20 principes.

#BuyResponsible



Funded by
the European Union

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Commission. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



Le socle est un agenda politique crucial pour notre présent et notre avenir. Pour garantir une transition juste pour tous, les défis sociaux ne doivent jamais être oubliés, ce qui le rend encore plus important au cours de la prochaine période législative. **ENSIE demande et soutient de nouvelles initiatives législatives et non législatives afin de garantir qu'une attention suffisante soit accordée à tous ses principes et de soutenir la mise en œuvre du plan d'action du socle européen des droits sociaux.**

Formation et développement des compétences

Les ESI se concentrent sur la formation et l'amélioration des compétences des groupes défavorisés, conformément à l'objectif global 2 "Au moins 60 % de tous les adultes devraient participer à une formation chaque année" et au principe 1 du socle "éducation, formation et apprentissage tout au long de la vie". Le rapport de prospective stratégique de 2023 souligne que l'un des principaux défis sociaux et économiques est la demande croissante de compétences adéquates pour un avenir durable, car la disponibilité de travailleurs dotés de compétences techniques et non techniques appropriées sera cruciale pour la compétitivité de l'UE. Les ESI sont des partenaires essentiels pour atteindre ces objectifs, en particulier parce qu'elles se concentrent sur les groupes défavorisés, en les aidant à acquérir les compétences requises par un marché en constante évolution.

La transition en cours, à travers l'utilisation croissante de nouvelles technologies telles que l'IA et le passage à une industrie européenne neutre en carbone, transformera considérablement le marché du travail. Là encore, les groupes les plus vulnérables risquent d'être les plus durement touchés par le chômage. Il sera donc crucial de **mettre en œuvre des politiques adéquates en investissant massivement dans la formation et les mesures de soutien pour les personnes éloignées d'emploi**. Dans ce contexte, ENSIE unit ses forces à celles de ses membres et de 30 partenaires de projet de 13 pays de l'UE dans le cadre du [projet européen B-WISE](#), afin de développer et de mettre en œuvre une nouvelle approche stratégique (Blueprint) de la coopération sectorielle sur les compétences nécessaires pour renforcer le travail d'autonomisation des ESI en renforçant les aptitudes et les compétences de tous les travailleurs : les partisans, les facilitateurs et les groupes défavorisés. ENSIE souhaite donc souligner l'expertise spécifique des ESI lorsqu'il s'agit de requalifier et d'améliorer les compétences de ces groupes cibles qui ont besoin de soutien, car elles fournissent continuellement une éducation non formelle et informelle par le biais de la formation sur le lieu de travail, et ont une forte dimension pédagogique parmi leurs missions principales. **Le rôle des ESI dans la formation professionnelle continue devrait être reconnu et placé au premier plan des futures stratégies européennes en matière de compétences.**

#BuyResponsible



Funded by
the European Union

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Commission. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



En conséquence, **les ESI devraient être reconnues comme des entités capables de fournir des micro-certifications**, conformément à la recommandation relative à une approche européenne des micro-certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie et l'employabilité, adoptée par le Conseil en juin 2022. De même, la recommandation du Conseil sur les comptes individuels de formation adoptée en 2022 pourrait être une occasion intéressante de permettre au personnel travaillant dans les ESI de se perfectionner et de se reformer. Les micro-certifications et les comptes de formation individuels peuvent être des instruments clés pour améliorer les possibilités des groupes vulnérables - et du personnel des ESI dans son ensemble - d'accéder à un apprentissage flexible tout au long de la vie et pour assurer la portabilité des possibilités de perfectionnement et de recyclage déjà en place dans les ESI à travers l'Europe.

Civil Society

La mise en œuvre du pilier européen des droits sociaux est un engagement politique et une responsabilité partagée par les institutions européennes, les autorités nationales, régionales et locales, les partenaires sociaux et la société civile. Cependant, la société civile est entravée dans cet effort, car le rétrécissement de l'espace de la société civile est une tendance dont nous sommes malheureusement témoins. ENSIE souligne qu'au cours de la prochaine période législative, cette question devrait être au centre des préoccupations. ENSIE soutient pleinement la position de la Plateforme sociale et de la Société civile européenne, "[La société civile pour l'UE](#)", qu'elle a également cosignée. ENSIE demande donc le lancement d'une stratégie européenne pour la société civile et la conclusion d'un accord de dialogue civil.



ENSIE – Rue du Commerce 72 – B 1012 Brussels
Baptiste Vasseur – ENSIE Policy Officer
baptiste.vasseur@ensie.org
<http://www.ensie.org/>

#BuyResponsible



Funded by
the European Union

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Commission. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.